

Département de Seine et Marne

Arrondissement / Canton de Provins

Commune de
CHALAUTRE LA GRANDE

**ARRETE DE PERMISSION de TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX
ELECTRONIQUES RUE DE L'AVENIR
à compter du 25 OCTOBRE 2021 jusqu'à la fin des travaux (environ 3 mois)**

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-1 et suivants, L.2213-1 et suivants,
Considérant qu'il est nécessaire de faire réaliser les travaux cités ci-dessus,

Vu la demande en date du 12 octobre 2021 par laquelle Madame Sabrina GAUCHERON, représentant INEO RESEAUX Centre Montagris situé 9 rue Edouard Branly à VILLEMANDEUR 45700, qui sollicite une demande d'arrêté de police de circulation et de travaux de voirie dans le cadre de travaux d'enfouissement des réseaux électroniques sur la D72 – rue de L'AVENIR

A R R E T E

ARTICLE I : Durant les travaux d'intervention, la circulation, la signalisation et le stationnement seront réglementés par l'entreprise par feux tricolores

ARTICLE II : Concernant la sécurité et la signalisation du chantier (circulation alternée avec feux de signalisation), le Maître d'ouvrage a la charge de la signalisation réglementaire de son chantier et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation qui doit être maintenue de jour comme de nuit.

La signalisation doit être conforme à la réglementation en vigueur à la date du chantier telle qu'elle résulte notamment de l'instruction interministérielle du 24 novembre 1967 modifiée sur la signalisation routière livre 1- 8^{ème} partie.

ARTICLE III : Monsieur le Commandant de la gendarmerie nationale de Provins ou son représentant, Madame le Maire ou son représentant par délégation, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de faire respecter les dispositions du présent arrêté

Copie du présent arrêté sera affichée sur place et en mairie et adressée :

- Au demandeur
- Au Commandant de la Gendarmerie Nationale ou son représentant

Fait à Chalaudre-la-Grande le 12 octobre 2021

Le Maire,

Michèle PANNIER

